



MENTION

MONNAIE, BANQUE, FINANCE ET ASSURANCE

PARCOURS

BANQUE, CHARGE DE CLIENTELE PROFESSIONNELLE

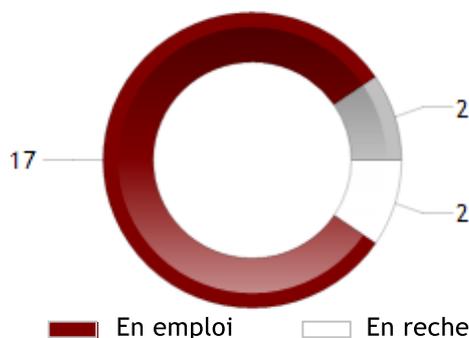
— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2018,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

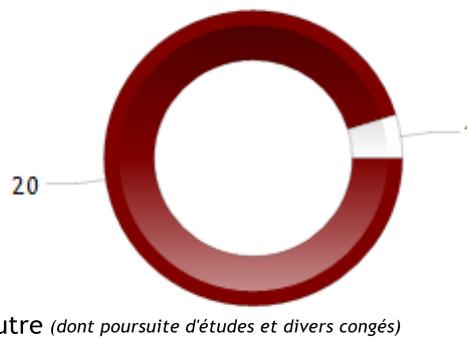
Nombre de réponse(s) : 21

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 21



Taux d'insertion
à 18 mois : 89%
à 30 mois : 95%



■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-DIRECTEUR D'AGENCE

-CHARGE D'AFFAIRES CLIENTELE PRIVE

-CHARGE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS

-CHARGE DE CLIENTELE PROFESSIONNELLES EN BANQUE

-CHARGE DE COMPTES ENTREPRISES - EPARGNE SALARIALE

-CHARGE DE MISSION REGIONALE

-COLLABORATEUR EN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE.

-CONSEILLER BANQUE ET ASSURANCE

-CONSEILLER CLIENTELE MULTICANAL

— SATISFACTION —

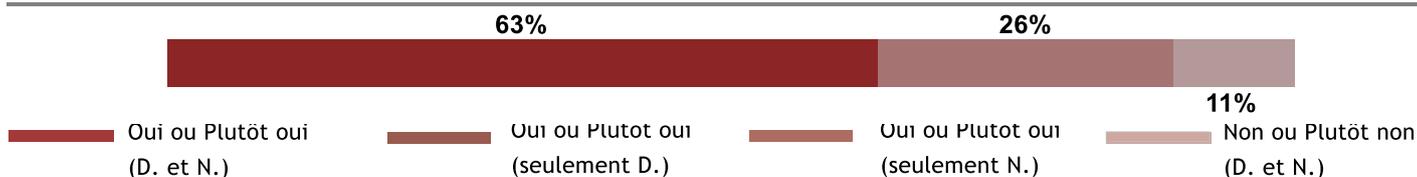
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 20



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 19



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 20

Suite à une alternance 45%

Relations (personnelles ou professionnelles) 25 %

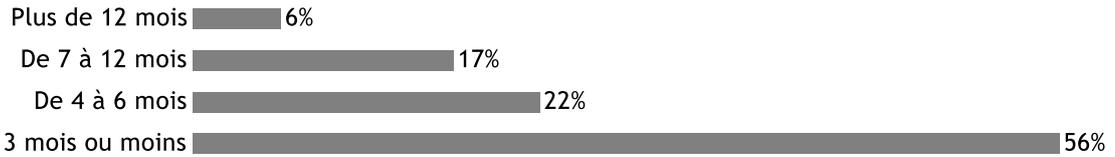
Candidature spontanée 20 %

Agences d'intérim 5 %

Sites Web dédiés à l'emploi 5 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 18



Déjà en poste antérieurement 0%

CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 20



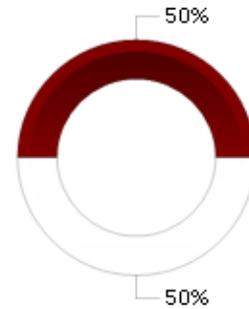
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable 90% | Emploi non stable 10%

Statut

Nombre de réponse(s) : 20



Cadre 50% | Technicien 50% | Employé 0%

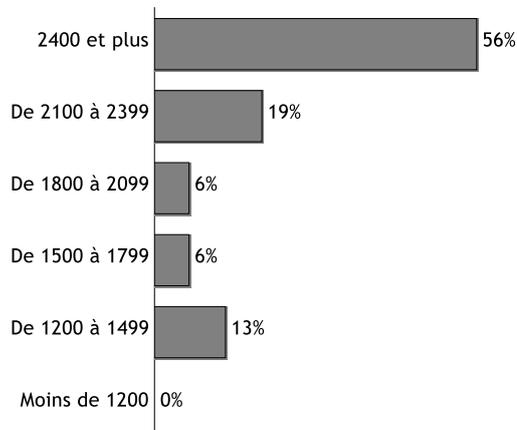
Employeur

Nombre de réponse(s) : 19



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 16



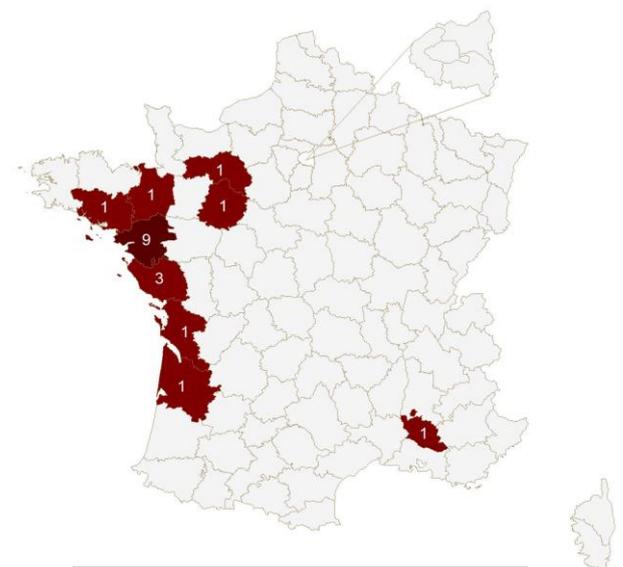
Salaire médian : 2431 euros

Salaire moyen : 2705 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 20



Emploi(s) à l'étranger: 1